

LA GAZETTE DES CHIROROS



N° 9

Novembre 2012 - ISSN 1950-5639

Bulletin de liaison de
l'association "Groupe
Chiroptères Pays de la Loire"

Sommaire

Éditorial en guise de rapport moral	page 2
Le bilan de l'été par département	page 3
Opération refuges pour les chauves-souris	page 14
Les actualités par département	page 15
Populations de Murins à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i> et de Grands Rhinolophes <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> en Anjou	page 20
Brève sur une distance digne du Guinness des records vendéen pour un Murin à oreilles échancrées !	page 26
Assemblée générale	page 29
Information sur le Groupe Chiroptères	page 31

Courrier électronique : contact@chauvesouris-pdl.org
Site internet : <http://www.chauvesouris-pdl.org/>

Loire-Atlantique	- Bilan estival - Actualités	page 3 page 15
Maine-et-Loire	- Bilan estival - Actualités	page 8 page 17
Mayenne	- Bilan estival et actualités	page 13
Sarthe	- Bilan estival et actualités	page 19
Vendée	- Bilan estival et actualités	page 13
Pays de la Loire	- Opération refuges	page 14

Éditorial

Novembre sonnera-t-il le glas ?

Fin novembre, nous nous réunissons pour l'assemblée générale de notre association. C'est le moment de nous voir pour retracer, ensemble, nos activités réalisées en Pays de la Loire pour les chauves-souris.

En effet, l'année 2012 a encore été une année riche ! Chacun d'entre nous s'investit en animant, participant, à des actions locales dont l'objectif ultime est la protection des chauves-souris.

À celles-ci s'ajoutent des actions régionales pour la plupart coordonnées par les membres du conseil d'administration. Cette quasi hégémonie actuelle de l'action régionale par le conseil d'administration ne doit pas être la règle, chacun peut y participer.

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois depuis la dernière AG et s'est échangé plus de 500 mails ! Notons que nous testons les conseils virtuels sur le net !

Nous avons continué à mener des actions en lien avec la SFPEM grâce notamment à Benjamin, le coordinateur régional, qui s'investit pleinement dans cette tâche. Nous avons par exemple signé la convention pour la création des refuges chauves-souris pour que le GCPDL en soit le relais en Pays de la Loire. Parmi les autres actions, soulignons le rapportage Natura 2000 qui se termine, tâche consistant à évaluer l'état de conservation des populations de chiroptères dans notre région.

Si vous lisez ces lignes, c'est aussi grâce à l'investissement de vos administrateurs : merci à Bruno, Jean-Paul et aux rédacteurs, pour la Gazette des chiros !

2012 a aussi été marquée par notre participation accrue au niveau «politique». Une de nos actions fut la déposition à l'enquête publique concernant quelques dessertes routières du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes pour montrer les insuffisances du dossier. Nous avons aussi répondu à la société de développement pour lui signifier que nous ne souhaitons pas participer à leurs «mesures compensatoires». Pour la première fois, nous avons été confrontés à la question d'être opposés ou non à un projet d'infrastructures. Bien entendu nous nous y opposons tant le projet (l'aéroport mais aussi toute l'artificialisation des terres via les dessertes routières et l'urbanisation) est néfaste pour les chiroptères mais aussi pour l'ensemble de la biodiversité de cette région.

Je ne pourrais terminer ces exemples de nos actions sans vous parler de la déclinaison régionale du plan d'actions chiroptères qui a animé toutes nos actions depuis 2009. En novembre, le comité de pilotage se réunit, nous ferons le bilan et nous évoquerons la reconduction du plan. Gageons que novembre n'en sonne pas le glas !

Nous pourrions continuer à mettre des exemples de nos actions, mais cela prendrait des pages et vous ennuerait, alors rendez-vous à l'AG.

Merci à vous tous qui œuvrez pour les chauves-souris car toute cette activité ne pourrait être réalisée sans votre participation.

Étienne Ouvrard

Bilans estivaux

Loire-Atlantique

Découvertes de l'été en Loire-Atlantique

En Loire-Atlantique, la saison estivale a été riche en découvertes de colonies de chiroptères, dont voici un bref aperçu :

- 7 Petits Rhinolophes à La Chapelle-Blain ;
- 6 Grands Murins à Guéméné-Penfao ;



Le Grand Murin a été localisé dans l'église de Guéméné-Penfao par radiopistage (photo : Patrick Trécul)

- première année avec présence de 5 Murins à oreilles échancrées dans la grappe de Grands Rhinolophes à La Chapelle-Saint-Sauveur ;
- 2 colonies de Noctules de Leisler en bâtiments en bordure de la forêt du Gâvre (avec convention refuge signée !) qui totalisent près de 80 individus ;
- 8 Grands Rhinolophes à Saint-Mars-la-Jaille ;
- 4 colonies de Murins de Bechstein identifiées en forêt du Gâvre et 11 arbres gîtes (cf article bilan sur l'étude en forêt du Gâvre page 4) ;
- les deux premières colonies de Pipistrelles de Kuhl du département, découvertes sur la commune de Crossac ;
- la première colonie de Grands Murins en Sud Loire : 53 individus (avec les jeunes) étaient présents dans un bâtiment communal au Landreau.



Murins à oreilles échancrées
(photo : Pascal Bellion)

Zoom sur la colonie de Grands Murins

Enfin un SOS chiro qui paye ! C'est en effet la LPO 49 (Benjamin Même-Lafond) qui, début septembre a relayé l'information au GC 44. C'est lors d'une réunion dans le cadre de travaux sur un bâtiment communal du Landreau que les employés des services techniques ont contacté la présence de « grosses chauves-souris ». Après quelques coups de téléphone, Alexis Viaud s'est rendu sur place pour identifier l'espèce.

Malgré une bonne réceptivité des élus, les travaux étaient programmés juste après la découverte (début septembre). Il a été tenu compte de la présence des chauves-souris en posant une bâche, pour isoler au mieux la colonie des travaux. Les individus se sont malgré tout dispersés quelques jours après le début des travaux. Les travaux ne modifient ni l'accès ni le gîte des chiroptères. Il faut maintenant attendre l'été prochain pour vérifier si le retour des Grands Murins sera effectif (c'est fort probable !).



Bâtiment accueillant les Grands Murins
(photo : Alexis Viaud)

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui se sont investis dans ces prospections et qui ont œuvré à ces découvertes !

Groupe Chiros 44

Premier bilan du radiopistage en forêt du Gâvre (44) sur le Murin de Bechstein

Contexte de l'étude

Dans le cadre du plan régional d'actions chiroptères en Pays de la Loire, deux fiches actions sont destinées à la protection et l'amélioration des connaissances sur les espèces de chauves-souris forestières. De ce

constat, nous avons choisi de travailler sur le Murin de Bechstein, une des espèces les plus forestières sur laquelle nous avons, au niveau régional, encore peu de connaissances (effectif, gîtes, biologie en accord avec la bibliographie). Cette étude de télémétrie s'avère être la première d'envergure réalisée en Loire-Atlantique et a permis de fédérer les forces vives de plusieurs structures : Office National des Forêts, Groupe Mammalogique Breton, Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique et Groupe Chiroptères des Pays de Loire (une vingtaine de bénévoles).



Murin de Bechstein
photo : Philippe Defernez

Site d'étude et travaux antérieurs sur le massif

La forêt du Gâvre est la seule forêt domaniale de Loire-Atlantique, elle s'est donc logiquement présentée comme site d'étude forestier à privilégier pour mettre en place cette étude de télémétrie. Cette forêt a une superficie de 4 490 hectares et est classée en Natura 2000 (Zone de Protection Spéciale).

Entre 2002 et 2010, plusieurs sites d'hibernation de type blockhaus ont été protégés grâce à la pose de grilles aux entrées. Des ouvertures sur certains sites ont même été bouchées afin de rendre le lieu moins instable au niveau thermique. Même si davantage de sites sont, en 2012, suivis en hibernation comparés aux nombres de sites suivis en 2002, il semblerait que ces aménagements aient été favorables à plusieurs espèces, et notamment au Murin de Bechstein (1 seul compté en 2002, 48 en 2012).

Une équipe de l'ONF a également réalisé un travail d'inventaire et de marquage d'arbres-gîtes favorables à la chiroptérofaune en 2010 sur une des parcelles du massif. À l'issue de cette étude, il est apparu que sur cette parcelle, 2,4 arbres à l'hectare avaient été marqués (64 arbres au total).

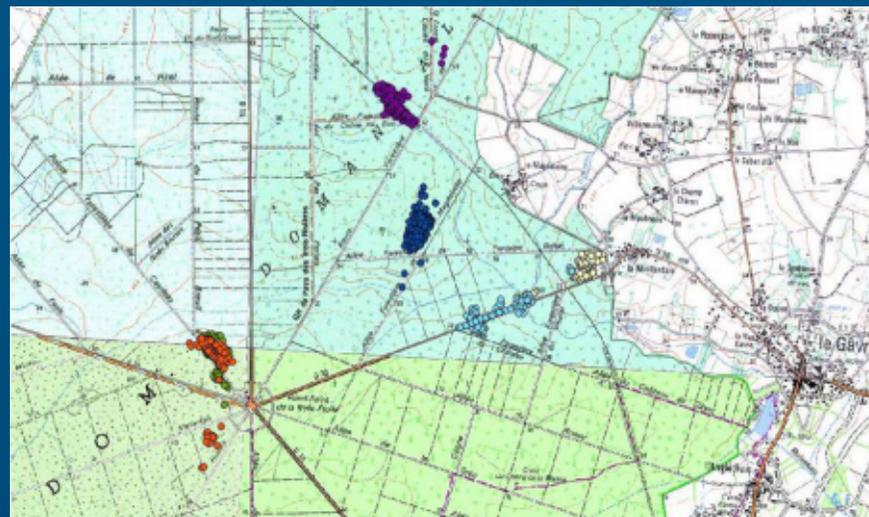
Méthode

L'objectif était de suivre 6 femelles de Murins de Bechstein durant une session de télémétrie de 10 jours, du 20 au 30 juillet 2012. Pour ce faire, deux sessions de capture (les 20 et 21 puis les 25 et 26), ont été nécessaires afin de capturer les individus souhaités. Trois à quatre équipes de capture étaient présentes par soirée. Les deux sessions de télémétrie ont été réalisées du 22 au 24 puis du 27 au 29. La méthode de radiopistage utilisée a été celle du "Homing-in". Cette méthode consiste à obtenir un signal, au niveau du récepteur, qui nous permet d'affirmer que l'animal suivi se situe dans un rayon de 50 mètres autour de l'observateur. Chaque équipe, composée de deux bénévoles, suivait un individu tout au long de la nuit.

Durant la journée, les arbres-gîtes fréquentés étaient repérés, photographiés et décrits, tout comme les secteurs de chasse identifiés en "Homing-in". À la tombée de la nuit, avant le début du radiopistage, une personne était présente pour réaliser un comptage en sortie de gîte sous chacun des arbres-gîtes identifiés.



Cavité d'un arbre-gîte identifié durant l'étude
(photo : Alexis Viaud)



Localisation des points en « Homing-in » des différents individus suivis en forêt du Gâvre
(infographie : Thomas Le Campion)

Résultats

Sept Murins de Bechstein équipés (6 femelles et 1 mâle). Toutes les femelles ont été suivies au moins durant deux nuits (la plupart 3 nuits), contrairement au mâle qui a perdu son émetteur en 24 h. La localisation des données de chacun des 6 individus est détaillée sur la carte ci-après.

Au total, 11 arbres-gîtes à Murins de Bechstein ont été identifiés. La hauteur moyenne des gîtes était de 9,5 mètres. La distance moyenne entre les arbres-gîtes d'une même colonie (groupe d'individus) était de 390m (min de 80 m et max de 750 m). Les individus suivis ont occupé le même arbre-gîte entre 1 et 5 jours (moyenne de 2,5 jours).

Les comptages, en sortie de gîte, nous ont permis de compter de manière coordonnée au maximum 87 individus sur 4 arbres-gîtes différents (maximum de 29 individus dans un même gîte).

Les milieux de chasse mis en évidence ont été essentiellement des boisements feuillus avec des sous-étages plus ou moins denses, au cœur de parcelles mais aussi le long des allées forestières. L'âge des parcelles

semble également un facteur déterminant (supérieur à 60 ans). Deux à quatre secteurs de chasse ont été prospectés de manière intense et routinière par les différents individus durant les nuits de suivi.

Un individu a chassé dans une parcelle de résineux. Plusieurs individus ont chassé dans des parcelles de régénération. De même, des gîtes et des repaires ont été observés dans ces parcelles.

Plusieurs individus, dans ce type de milieu, ont eu des comportements de chasse de type « perch-hunting », ou chasse à l'affût, posés le long d'un tronc ou d'une branche. Le comportement de chasse active a malgré tout été majoritaire.

Bilan, connaissance et conservation

Plusieurs gîtes de l'espèce ont pu être découverts et décrits durant cette étude. Les milieux de chasse sont conformes à la bibliographie. Le comportement de « perch-hunting » est encore peu cité, à notre connaissance. L'ensemble des arbres-gîtes identifiés a été marqué avec les agents de l'ONF.

Il serait intéressant de pouvoir conserver des îlots d'arbres autour des arbres-gîtes identifiés. De même, plusieurs recommandations générales, quant à la gestion forestière peuvent être mises en avant : recul de l'âge d'exploitation, conservation d'un sous-étage diversifié, conservation de bois mort au sol...

Perspectives

Nous souhaitons réaliser en 2013 une étude acoustique sur le massif du Gâvre en échantillonnant, à l'aide de méthodes acoustiques actives et passives, différents types de parcelles forestières afin d'obtenir des indices qualitatifs et semi-quantitatifs de fréquentation par type de peuplement. De plus, en 2014 et 2015, il serait intéressant d'envisager des études

téléométriques focalisées sur une seule colonie de Murins de Bechstein, en suivant une proportion importante des individus d'une même colonie. Ceci permettrait d'obtenir une idée fine du rayon d'action et de l'utilisation de l'habitat d'une seule et même colonie. Pour ce faire, nous souhaitons travailler étroitement en collaboration avec le Réseau Mammifères de l'ONF.

La cerise sur le gâteau

Durant les phases de capture, nous avons pu équiper une femelle de Grand Murin qui nous a permis de découvrir une nouvelle colonie de mise-bas, à Guéméné-Penfao. Lors de la visite des combles, 6 individus (dont 2 jeunes) étaient présents.

De même, une femelle post-lactante de Noctule de Leisler a été équipée en toute fin de capture. Celle-ci nous a permis de découvrir deux gîtes de cette espèce, dans 2 bâtiments en bordure du massif à l'est. Un comptage coordonné de ces deux colonies a permis d'obtenir le nombre de 80 individus en sortie de gîte !

Remerciements à tous les courageux sans qui cette étude n'aurait pu se faire : Mickaël Ricordel, Bruno Cochet, Philippe, Françoise et Lucie Defernez, Pascal Bellion, François Diemert, Antoine Racine, Patrick Trécul, Alexis Viaud, Benjamin Même-Lafond, Sébastien Gautier, David Sarrey, Ronan Nédélec, Benjamin Knaebel, Damien Carat, Johan Verger, Elfy Corfa, Vanessa Lelant, Thomas Radigois, Jean-François Sérot, Stéphane Guérin et Didier Montfort.



Thomas Le Campion & Nicolas Chenaal

Moment de détente entre deux phases de track !

Swarming 2012 à Pontchâteau (44) : Grands Murins transpondés et Minioptère ...

Deux séances de capture ont eu lieu les 4 et 5 octobre 2012¹ dans les galeries souterraines de la carrière de Grénébo à Pontchâteau en Loire-Atlantique, site Natura 2000 d'intérêt chiroptérologique très important du département, et protégé par des grilles depuis 2006.

À cette occasion, 52 chauves-souris ont été capturées entre 21h30 et 2h00 du matin environ (5 Murins de Daubenton, 4 Murin à moustaches, 9 Murins de Bechstein, 10 Murins de Natterer, 1 Murin d'Alcathoe, 1 *Myotis sp.* (possible *M. Alcathoe*), 14 Grands Murins, 6 Murins à oreilles échancrées, 1 Minioptère de Schreibers, 1 Grand Rhinolophe).

Parmi les Grands Murins capturés, se trouvaient 2 individus transpondés dans le cadre de l'étude en cours, pilotée par Frédéric Touzalin et Olivier Farcy (cf. « Étude de la dynamique des populations de Grand Murin (*Myotis myotis*) en Bretagne et Pays de Loire » O.Farcy et F.Touzalin, bilan 2011, Bretagne Vivante, 24 p.) : une femelle marquée juvénile en 2011 à Férel (56), et un mâle marqué juvénile en 2012, toujours à Férel.

En 2011, dans la nuit du 4 octobre, 5 Grands Murins transpondés, également morbihannais, avaient déjà été contrôlés dans ce même site de Grénébo, originaires de Férel (à 20 km de Grénébo), Béganne (à 21 km de Grénébo) et La Roche-Bernard (à 18 km de Grénébo).

Autre observation bien intéressante : lors de la soirée du 4 au 5 octobre 2012, un Minioptère femelle a de nouveau été capturé comme l'année précédente. Une femelle avait en effet déjà été capturée le 4 octobre 2011 dans ce même site de Pontchâteau (cf. « La Lettre des Mammimaniaques », novembre 2011, n° 17 – Groupe Chiroptères Bretagne Vivante). Il s'agit sans doute du même individu, découvert le 26 décembre 2001 à Grénébo, et présent, depuis cette date, quasiment chaque hiver parmi les Grands Rhinolophes (cf. « Première mention du Minioptère de Schreibers en Loire-Atlantique », D. Montfort, Bull. SSNOF, tome 24, (1), 2002).

D'autres mentions bretonnes de l'espèce ont été signalées ces dernières années, notamment à Dinan, et plus récemment à Langon où un mâle âgé fut capturé par Guy-Luc Choquené (BV) dans la nuit du 2 au 3 juillet 2010.

Dernière minute !

Le Minioptère de Pontchâteau a été revu le 17 novembre (D.Montfort, F.Touzalin et M.Marquet) dans ce site, à l'occasion d'un nouveau suivi "Grand Murin" durant lequel 15 grands murins ont été contrôlés, permettant d'attester ce jour-là la présence de 3 individus transpondés :

- une femelle de Férel (56), marquée juvénile en été 2011;
- une femelle de la Roche-Bernard (56), marquée juvénile cet été 2012;
- une femelle de Férel (56), marquée adulte cet été 2012.

Didier Montfort



Minioptère de Schreibers et
Grand Rhinolophe
(photo : Pascal Bellion)



Minioptère de Schreibers
(photo : Yann Le Bris)

1 4-5 octobre : F.Rubens, O. Farcy, F. Touzalin, T. Radigois, M. Marquet, N. Chenaival, D. Montfort.

5-6 octobre : F. Touzalin, T. Radigois, D. Montfort.

Colonies de reproduction anthropophiles et troglodytes en Anjou : une année avec des hauts et des bas...

Les conditions météorologiques particulières de cette fin de printemps et été 2012 ont posé bien des désagréments à la recherche et au suivi des colonies de mise-bas. Néanmoins, une fois de plus, de belles découvertes ont été réalisées en Anjou et la montée en puissance du réseau se poursuit. De quoi présager bon nombre de perspectives quant aux recherches à venir et à la conservation des sites identifiés.

Parmi les bonnes nouvelles

Encore plein de trouvailles remarquables ! Cette année, plusieurs découvertes de nouvelles colonies ont été faites. Le tableau suivant reprend, secteur par secteur, les résultats obtenus.

Espèces	Total colonies	Effectifs cumulés (femelles)	Nombre de colonies				
			Segréen	Saumurois	Baugeois	Loire	Mauges
<i>Grand Rhinolophe</i>	4	80	2*		2*		
<i>Petit Rhinolophe</i>	10	90	3	1	3	2	1
<i>Grand Murin</i>	3	200	2		1		
<i>M. à o. échancrées</i>	4	740	3*		1		
<i>Barbastelle d'E.</i>	1	10	1				
<i>Sérotine d'Europe</i>	2	230	1				1
<i>Oreillard gris/sp.</i>	4	65	3	1			
<i>Pipistrelle sp.**</i>	5	280	4				1
Total	32	1 495	18	2	7	2	3

*Une des colonies est possiblement composée de mâles (petits effectifs)

**La plupart des colonies de pipistrelles n'ont pas été répertoriées

Tableau : Colonies de mise-bas découvertes en 2012 par secteurs (nombre de sites et effectifs)

La plus grande partie des colonies a été découverte dans le Segréen en raison de l'accent mis cette année sur cette zone très largement sous prospectée. En effet, Diane Anxionnat, stagiaire à la LPO Anjou, a parcouru très efficacement de nombreuses communes du quart nord-ouest du département, appuyée lors du week-end chiros 2012 par le réseau de bénévoles (une trentaine de participants du 8 au 10 juin).

La visite de bâtiments et la recherche d'individus équipés suite à des captures ont été les méthodes les plus concluantes. Néanmoins, la météo très défavorable a certainement impacté les résultats de prospections (taux d'activité et de capture faible, gîtes occupés très tardivement...).

Concernant les espèces, sur au moins 32 nouvelles colonies de chauves-souris anthropophiles découvertes au total, on dénombre 22 colonies prioritaires. Parmi ces dernières, quelques événements marquants : encore 10 colonies de Petits Rhinolophes (mais avec des effectifs faibles à très faibles), 3 à 4 colonies de Murins à oreilles échancrées (maximum de 300 femelles, puis 290 et 140) et 3 colonies de Grands Murins (> 80, 60 et 60 femelles).



Nouvelles colonies : Église occupée par une colonie de Grands Murins (en haut) et deux nouveaux sites à Murins à oreilles échancrées (à droite)

Si les voisins se mettent à nous trouver des colonies ...

La dynamique régionale de prospection ne se limitant pas à l'Anjou, plusieurs "gags" inattendus ont concerné nos collègues des départements voisins qui ont "travaillé pour l'Anjou" :

- une importante colonie de Murins à oreilles échancrées à été découverte par les sarthois à environ 1 km de leur département ;
- et une autre, bien plus petite et dont la reproduction reste à démontrer, l'a été par les nantais à seulement 50 mètres de leur limite départementale...

Des records pour plusieurs colonies ...

- une colonie de mise-bas de Grands Rhinolophes du Saumurois, découverte en 2010 et qui n'avait jamais fait l'objet d'un décompte, a donné 454 femelles en sortie de gîte, soit l'une des plus importantes colonies françaises !

- une colonie de mise-bas de Sérotines communes au sud du Lion-d'Angers a permis de répertorier 355 femelles en sortie de gîte, soit un record au moins régional si ce n'est l'une des plus grosses colonies nationales !



- au moins 122 individus ont été comptabilisés sur une colonie de mise-bas de Noctules communes au Marillais : un record pour une colonie en bâti en Pays de la Loire.

Maison occupée par une colonie « record » de Sérotines communes

Quelques suivis de colonies de mise-bas, principalement Grand Rhinolophe et Murin à oreilles échancrées

Un nombre limité de colonies a fait l'objet de décomptes standardisés en Anjou cette année. Ainsi, à quelques exceptions près, les colonies de Grands Murins, de Petits Rhinolophes et d'autres espèces n'ont été comptabilisées que sur quelques sites, en particulier là où des lacunes d'information nécessitaient ce comptage (identification des accès, décompte d'une colonie dont l'importance numéraire était inconnue...). Cette mobilisation limitée est à mettre en relation avec le nombre croissant de sites répertoriés, en inadéquation avec la disponibilité des bénévoles. Une stratégie de comptage est en réflexion au sein du réseau chiroptérologique angevin afin d'assurer un suivi minimum des sites. Exception à ce constat, une forte mobilisation pour les colonies de Grands Rhinolophes et de Murins à oreilles échancrées (voir article page 20).

De l'encourageant : reproduction du Rhinolophe euryale ?



Entrée du site (aménagée depuis)

Une de colonies hypogée de Grands Rhinolophes découverte l'an passé abrite également en période de mise-bas du Rhinolophe euryale, qui plus est sur un secteur où il était sensé avoir disparu depuis près d'un demi siècle. La reproduction reste à démontrer mais c'est la première piste sérieuse récente pour cette espèce en Pays de la Loire, son statut reproducteur n'étant plus avéré. Cette découverte a été rendue possible grâce à l'utilisation de l'acoustique (SM2Bat+ à la sortie de la cavité). Une attention particulière sur les colonies de mise-bas de Rhinolophidés, en particulier en colonie

souterraine, est donc à avoir, par exemple grâce à l'utilisation des enregistreurs d'ultrasons (attention néanmoins aux risques de confusion avec les autres rhinolophes, en particulier en gîte).

Du mitigé ...

La colonie de Grands Murins ne s'est que très partiellement reportée dans le château prévu pour elle... Suite à l'aménagement d'un comble au Vieil-Baugé en 2011, une tentative de délocaliser la plus importante colonie de Grand Murin angevine (300 à 350 femelles) a dû être tentée. Pour ce faire, les combles d'un château proche ont été aménagés (assombrissement, isolation, ouverture d'une chiroptière, conventionnement...). Ce site a été choisi d'une part pour sa connectivité et sa proximité d'avec le site détruit (2,1 km en ligne droite), et d'autre part parce qu'il abritait quelques individus en période de reproduction (au moins une dizaine chaque année, du guano en quantité un peu partout), avec même un statut supposé reproducteur il y a une dizaine d'années. Le résultat est en demi-teinte : si une colonie de mise-bas s'est bien installée, c'est seulement une trentaine de femelles que les chiroptérologues ont pu comptabiliser sur le site, soit environ 10% des effectifs... L'avenir nous dira si la tendance évolue sur ce site où si l'opération est un échec.

Des recherches de colonies disparues qui ont peu abouti...

Parmi les données "historiques", plusieurs colonies sont à relocaliser. Entre la poursuite des prospections en bâti et la recherche par capture et radiopistage de femelles allaitantes, les tentatives de cette année ont été relativement peu concluantes sur les colonies disparues. Ainsi, aucune des trois importantes colonies de Grands Murins du Baugeois n'a été retrouvée malgré des captures à proximité avec une méthode habituellement fonctionnelle. De même, la colonie de Grands Murins de Segré n'a *a priori* pas été relocalisée (un animal équipé à proximité nous a



Château et l'un des aménagements du comble (chiroptière)

ramené à une autre colonie connue). Le cas des Grands Rhinolophes de Challain-la-Potherie est un peu différent : des tas de guano récents et des témoignages ont été recueillis mais la colonie n'était pas présente lors des prospections (même si rien ne confirme qu'il s'agisse des Grands Rhinolophes). À suivre...

Pour Jarzé, la colonie mixte de Grands Rhinolophes et Murins à oreilles échancrées n'a pu être visitée : la propriétaire en a refusé l'accès en disant qu'elles n'étaient plus là depuis 2 ans sans possibilité de contrôle... Enfin, aucune nouvelle ne nous est parvenue des colonies populeuses du secteur Layon : Murins à oreilles échancrées de Chemillé ou Petits Rhinolophes de Saint-Lambert-du-Lattay. Les efforts doivent donc être poursuivis.

Du moins bon : régression importante voire disparition ou report de colonies majeures...

Des disparitions partielles ou totales de colonies ont été constatées cette année. Par exemple, l'importante colonie de mise-bas de Grands

Murins de l'église de Cuon (3^e colonie départementale, 1^{er} Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope chiro angevin) a totalement déserté son gîte sur l'ensemble de la saison. De même, les colonies parmi les plus populeuses de Grand Rhinolophe et Murin à oreilles échancrées ont fortement régressé (Brion : -50%, Savennières : -90%, Saint-Aubin-de-Luigné : -75%...), voire quasi disparu (Chaudefond-sur-Layon : -95%...) ou totalement disparu (Chateauneuf-sur-Sarthe, Saint-Paul-du-Bois...). Plusieurs hypothèses expliquent ces baisses d'effectifs :

- des dérangements importants ou une réduction de l'espace mis à disposition (réduction de 90% des combles disponibles à Chaudefond-sur-Layon par exemple) ;

- des perturbations par des Effraies des clochers. En effet, des pelotes de réjection attribuables à cette espèce ont été trouvées dans plusieurs sites, en particulier dans l'église de Cuon ;

- les conditions météorologiques remarquablement mauvaises cette année ont peut-être incité les animaux à rechercher des gîtes plus favorables, ou tout simplement réduit à néant la reproduction à certains endroits.

Cette dernière cause est certainement celle qui a eu le plus d'influence sur les populations, en espérant que, après 2 années difficiles (cf les nombreux jeunes de Murin à oreilles échancrées et Grand Murin morts également en 2011 ; baisse drastique des effectifs de Murins à oreilles échancrées de certains sites d'hibernation lors du dernier hiver), les populations puissent maintenir des niveaux d'individus satisfaisants.

Globalement, il semble bien que l'on ait assisté à un vaste report de colonies habituellement stables sur d'autres sites, sans constater la plupart du temps de report sur les sites connus.

Cela pose dès lors de sérieuses questions quant au réseau de sites sur lequel les actions de conservation sont aujourd'hui engagées : est-il suffisant ? Ces déplacements intempestifs peuvent-ils mettre en péril les populations et réduire les effets des politiques de conservation engagées ?...



La colonie de Grand Murin de Cuon s'est déplacée en 2012

Mâle ou femelle ?

Grappe en période de mise-bas signifie-t-il reproduction ? Pas si simple... Le site hypogé de Vaudelnay (site d'importance internationale) est connu depuis 2009 pour abriter une grappe de Grands Rhinolophes en période d'activité (entre 80 et 112 individus comptabilisés avant mise-bas). Suite à une capture en 2010, le statut reproducteur des grands rhinolophes avait été montré, au moins sur 3 individus (totalité de la capture). Pourtant, à l'occasion d'une session de radiopistage de cette colonie "Natura 2000" cet été, ce ne sont que des mâles qui ont pu être attrapés, et ce malgré plusieurs tentatives concernant plusieurs dizaines d'individus... Cela soulève plusieurs questions d'une part sur la composition des colonies de mise-bas, et d'autre part sur les "groupes" de chauves-souris en période estivale. À noter néanmoins que, si le phénomène de mâles en groupe l'été est déjà connu pour le Grand Rhinolophe, son ampleur sur ce site semble inédite.

Dès lors, la prudence s'impose pour toute découverte estivale de groupe important de Grands Rhinolophes, en particulier en souterrain, même si l'enjeu de conservation de tels rassemblements est évident. C'est le

cas sur les découvertes angevines de Cornillé-les-Caves et Fontaine-Milon.

Une colonie de Grand Murin insaisissable ?

Pour la seconde année consécutive, une femelle de Grand Murin allaitante équipée (au même endroit) nous a emmenés sur le même pâté de maison... En effet, suite à la même manip' et à la visite de tous les combles du coin et discussion avec les propriétaires, nous avons conclu en 2011 à la perte de l'émetteur ou à un gîte secondaire. Mais revivre le même scénario en 2012 : là, c'était trop fort ! Nous avons donc tenté une sortie de gîte sur ce bloc de bâtiments composé en partie de commerces, en partie de bâtiments aux combles réaménagés. Une observation aux lunettes de vision nocturne couplée à un détecteur d'ultrason et au récepteur de l'émetteur semblait prometteur. Et bien encore raté : la bestiole est partie ; en témoigne l'émetteur qui s'est déplacé un moment dans le secteur concerné (tournait dans le gîte ?) puis a pris tranquillement le large sans l'ombre d'un ultrason ni d'une silhouette contactée par les lunettes d'amplification nocturne. Nos soupçons se tournent donc vers un vide sanitaire dans le hangar d'un ambulancier sous tôles ondulées ; à confirmer l'an prochain ...

Et après ?



Site présumé occupé par les Grands Murins (espace vide derrière l'enseigne étoilée)

Découvrir et comptabiliser, c'est bien ; assurer la pérennité des sites : c'est mieux ! En effet, bon nombre de ces colonies nécessitent des actions de conservation : des cadavres pris dans les grillages anti-pigeons de clochers aux travaux prévus sur les toitures, combles ou beffrois en passant par les projets d'aménagement à proximité (urbanisation, voiries, ZAC, éolien...). Ces interventions iront du chantier de bénévoles à la veille sur le site, en passant par la mise en place de conventions ou d'arrêtés et à l'entretien des relations avec les propriétaires. En espérant trouver suffisamment de ressources au sein du réseau pour assurer la pérennité de nos populations, les plus importantes en Pays de la Loire et très certainement bien au-delà.



Comble occupé par une colonie mixte de Grands Rhinolophes et Murins à oreilles échanquées en travaux (projet de chiroptère et de cloisonnement)



Cadavre de Grand Murin dans un grillage : funeste découverte malheureusement quasi systématique dans les colonies en église

En conclusion

Au final, l'année 2012 a montré qu'il reste encore pas mal de colonies à trouver ou retrouver, et des réseaux de sites à compléter. En outre, certains vides géographiques sont à combler au plus vite. Ces recherches de colonies restent donc un enjeu pour la suite.

Néanmoins, notre principal défi réside dans le développement du réseau départemental, avec en ligne de mire le maintien des colonies connues, par exemple en mettant en place des référents ou "conservateurs" des sites, et en assurant un "porter à connaissance" suffisant auprès des décideurs et gestionnaires.



Une femelle de Grand Murin à équiper...

Benjamin Même-Lafond / GCPDL-LPO Anjou

Mayenne

Bilan des actions 2012 en Mayenne

David Sarrey qui a œuvré durant 7 mois au sein de MNE nous a permis de faire un grand pas dans la recherche et la protection des chauves-souris. Des prospections dans les bâtiments publics ont été effectuées dans 59 communes, soit 185 bâtiments visités. Ces prospections ont permis d'ajouter une cinquantaine de colonies de chauves-souris, ce qui nous fait 85 colonies connues à ce jour en Mayenne. Parmi elles, de belles découvertes comme deux colonies de Grand Murin, deux de Petit Rhinolophe, et une colonie mixte de Grand Rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées rassemblant plus de 300 femelles, la plus grosse colonie connue à ce jour dans notre département. Cette année, on arrive à 22 conventions signées avec les propriétaires privés et publics sur les gîtes d'hivers et d'été et 3 projets d'APPB de grottes favorables à l'hibernation des chauves-souris sont en cours.

Dans notre département, même si un gros travail de prospection a été effectué ces trois dernières années, il reste encore du travail à fournir pour avoir un état des lieux assez complet sur les chauves-souris anthropophiles. Nous prévoyons de poursuivre ce travail pour compléter l'inventaire sur les 76 communes restantes.



Claire Chatagnon

Signature de convention avec le maire de Châlons-du-Maine et Patrick Mur, directeur de MNE (photo : David Sarrey)

Vendée

Alors, que s'est-il passé en 2012 sur les chauves-souris en Vendée ?

Ben, euh, plein de trucs, enfin, comme d'hab. Ah non on a fait ça aussi ...

Éternelle question du bilan de fin d'année, on se souvient des découvertes (100 grands rhinolophes et 650 murins à oreilles échancrées qui sortent d'une fenêtre de grange à Mareuil-sur-Lay, ça marque), il y a aussi les bons moments comme le week-end de prospection annuel qui a rassemblé plus de 20 personnes à Poiroux et puis les temps forts avec l'étude des regroupements automnaux à Pissotte et Saint-Michel-le-Cloucq en septembre, trois semaines de terrains non-stop à courir derrière ces satanées barbastelles qui volent vites et qui vont loin.

Sans oublier, les animations grands publics, toutes réalisées par des bénévoles, les SOS-chiros, les dépositions aux enquêtes publiques, les captures ...

Reprenons dans l'ordre, nous avons animé 5 sorties grand public qui ont regroupé 150 personnes, toutes co-organisées avec des partenaires locaux (Maison de la Vie Rurale, Centre Culturel du Talmondaï, Maison des Libellules, Mairies).

Les captures nous ont occupés une grosse partie du printemps et de l'été, l'objectif étant toujours de capturer des femelles de Grand Rhinolophe, Grand Murin et Murin à oreilles échancrées pour les équiper et trouver les colonies de parturition dans le cadre du plan d'action. Nous n'avons pas trouvé de nouvelles espèces (le Murin de Brandt en Vendée, ce n'est pas pour cette année) mais une femelle de MOE nous a baladés pendant une quinzaine de kilomètres jusqu'à sa colonie (colonie mixte à Mareuil-sur-Lay). Une autre colonie de plus de cent grands rhinolophes a aussi été trouvée à Chantonnay.

Le WE Chiro a permis de trouver plusieurs colonies de parturition de Petits Rhinolophes et de Barbastelles dans un secteur sous-prospecté de Vendée. Une colonie de Grands Rhinolophes est suspectée dans le même secteur.

Enfin, les contrats nature (dispositif financier du Conseil Régional des Pays de la Loire pour la valorisation des trames verte et bleue) ont permis de mener plusieurs actions de conservation et d'étude en faveur des chiroptères, portées par la LPO Vendée en partenariat avec les collectivités locales :

- la prise en compte d'une colonie de Petits Rhinolophes dans l'aménagement d'une coulée verte à Dompierre-sur-Yon ;
- un travail de prise en compte des chauves-souris sous les ponts autour de La Roche-sur-Yon ;
- une étude des regroupements automnaux de chiroptères à Pissotte et Saint-Michel-le-Cloucq.

François Varenne

Pays de la Loire

Le GCPDL s'engage avec la SFPEM dans l'opération :

" Refuges pour les chauves-souris "

L'opération "Refuges pour les chauves-souris" est une campagne de conservation des gîtes de chauves-souris dans le bâti et les jardins créée et conduite par le Groupe Mammalogique Breton (GMB) depuis 2006. Cette opération, transcrite aujourd'hui à l'échelle nationale, est menée par la SFPEM avec l'appui en région des associations locales ou groupes chiroptères existants. Le Refuge pour les chauves-souris est une convention entre la structure relais locale, qui s'engage à procurer conseil et assistance aux signataires de Refuges, et un propriétaire collectif ou privé qui s'engage à respecter des préconisations visant à garantir la conservation d'espaces occupés ou disponibles pour les chiroptères. La traduction concrète de cette convention réside dans une adaptation des pratiques d'entretien du bâti et des jardins à la préservation des chauves-souris.

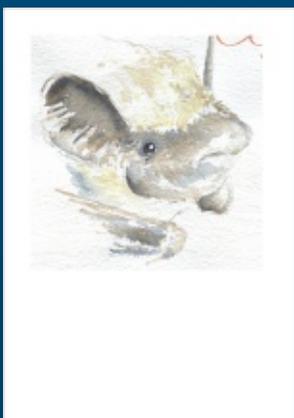


Le Refuge pour les chauves-souris est un outil de sensibilisation autant que de conservation, qui invite chacun à s'appropriier la responsabilité de la conservation d'un patrimoine naturel local. Il s'agit là, non pas de faire de la protection réglementaire, mais bien d'inviter chacun à agir sur son territoire, pour protéger des espèces en régression.

Merci au Groupe Mammalogique Breton

Pour tout connaître de ce projet rendez-vous sur le site :
<http://www.sfepm.org/refugepourleschauvessouris.htm>

En Pays de la Loire contactez le relais local Philippe Proux :
ppp.proux@gmail.com



Pipistrelle
(aquarelle : François Cudennec)

Actualités par département

Loire-Atlantique

Point Convention et refuge Chauve-souris

Deux conventions Pays de Loire ont été fraîchement signées :

- la première à Saint-Aubin-des-Châteaux pour une colonie d'oreillard dans les combles de l'église,
- la seconde à la mairie de Notre-Dame-des-Landes, également pour une colonie d'Oreillards gris.

Quelques Refuges à chauves-souris ont été signés également avec des particuliers :

- deux refuges en Brière (Donges et Crossac)
- deux refuges pour les colonies de Noctules de Leisler en bordure de la Forêt Domaniale du Gâvre, l'une des colonies étant située dans les combles d'une maison (type colonie de pipistrelle) et l'autre étant située dans un haras, entre un mur de parpaings et un bardage de bois.

Groupe Chiroptères Loire-Atlantique



Retour sur des travaux de rénovation d'un pont abritant une colonie de Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*, Kuhl 1817)

À la demande du service "ouvrage d'art" du conseil général de Loire-Atlantique, il existe depuis un an, une convention d'assistance avec le Groupe Mammalogique Breton. Les objectifs de cette convention sont de porter conseil et assistance par rapport aux enjeux chiroptérologiques, lors des travaux de rénovation des ouvrages d'art.

Un premier diagnostic est ainsi réalisé en hiver et en été de l'année précédant les travaux. Ceci permet de classer chaque ouvrage d'art selon son potentiel d'accueil pour les Chiroptères. Les disjointements, les fissures et tous les interstices favorables à l'installation de chauves-souris peuvent ainsi être conservés lors des travaux, grâce à un marquage effectué au préalable. Après les travaux, deux années de suivi (été et hiver) sont réalisées.



Fissure à conserver sous un pont soumis à rénovation en 2011

Un exemple concret

Lors du diagnostic d'un pont situé à Machecoul, une colonie de mise-bas de 25 murins de Daubenton a été découverte fin mai 2012 (Photo ci-après).



Individus de la colonie de Murins de Daubenton sous le pont à Machecoul

Ce pont à dalots devait subir plusieurs aménagements (élargissement de la chaussée) au cours de l'été. Ce diagnostic a donc permis de retarder la date des travaux au mois d'octobre, afin d'attendre la dispersion de la colonie.

Cependant, mi-septembre, la majorité des individus (20), était encore présente sous le pont. Ainsi, un passage nocturne (lorsque les individus sont en chasse) a été réalisé fin septembre pour boucher temporairement les différentes fissures utilisées par les murins. Les fissures sont fermées à l'aide de papier journal et/ou de papier absorbant (photo ci-après), après vérification qu'aucune chauve-souris n'est présente.



Obstruction des fissures du pont

Il a également été préconisé de conserver 10 à 20 cm de substrat, lors du décaissement, au-dessus des dalots afin de conserver les gîtes à chauves-souris favorables (photo ci-après).



Décaissement du substrat au-dessus des dalots

Le suivi après travaux va permettre d'observer la réaction de la colonie face à ces travaux.

Le Conseil Général de Loire-Atlantique est un moteur indéniable pour que cette démarche soit retranscrite dans les autres régions et départements. Espérons que cette nouvelle cogestion des ponts se diffuse, pour une vie en harmonie avec les chauves-souris.



Murin de Daubenton
(dessin : François Cudenec)

Nicolas Chenaal

Maine-et-Loire

Action Protection CHIRO 2012 en Maine-et-Loire

Le plan national d'actions Chiroptères prend fin en décembre 2012, tandis que la déclinaison régionale en Pays de la Loire a encore un an pour finaliser ses actions. 2012 a donc été une année forte pour la conservation des chauves-souris !

En Maine-et-Loire, l'accent a été mis sur la finalisation des inventaires dans le Segréen et sur les actions de protection concrètes des sites d'hibernation et de reproduction. Pour cela, une liste des sites élaborée à partir des fiches annuaires des naturalistes a permis de prioriser les gîtes afin de maintenir les populations découvertes depuis maintenant près de 15 ans !



Pose de grillage
(photo : Sylvie Desgranges)

Dans la plupart des cas, la première action fut de (re)trouver et de rencontrer les propriétaires des cavités et gîtes de reproduction, qui se sont révélés globalement sensibles à notre démarche. Nous avons même eu de belles surprises sur des sites jugés « complexes » et où des protections de cavités ont été rapidement conclues (grilles, chiroptères, etc.). Dans d'autres cas, beaucoup de patience, de café et de discussion auront été nécessaires afin de mettre en place une convention.

Trois étapes principales de mise en protection des sites ont été réalisées pour la saison 2012 :

- conventions entre la LPO, le Groupe Chiroptères et/ou le PNR LAT : une vingtaine de sites conventionnés ;
- mise en place d'une protection physique : 4 aménagements de combles, 3 sites avec grilles (d'autres sites sont prévus pour le printemps 2013), 1 site avec un périmètre grillagé (+ 1 pour le printemps 2013) ;
- classement en APPB : 6 sites en cours ou réalisés.

Comparés au nombre de cavités suivies, les sites protégés demeurent rares. En effet, peu nombreux sont les propriétaires qui ont osé se lancer dans une convention, et cela pour diverses raisons : peur de s'engager, souhait de vendre leur bien ou de l'aménager, etc. Ils restent néanmoins sensibles à la présence des chauves-souris et nous autorisent à effectuer les comptages, ce qui est déjà un grand pas en avant !

Finalement, beaucoup de cavités et de combles nous sont accessibles car nous entretenons de bonnes relations avec leurs propriétaires. Si la protection de ces colonies sur le long terme reste un objectif à poursuivre dans les années à venir, la veille et la sensibilisation sont des actions primordiales à renouveler chaque année !

Sylvie Desgranges

Une rencontre des bénévoles angevin du groupe Chiroptères sous le signe de la stratégie et des perspectives

Samedi 20 octobre s'est tenue à Saint-Mathurin-sur-Loire la rencontre annuelle de l'ensemble du réseau chiro angevin. Pour la première fois, il s'agissait non pas de se limiter à l'organisation des comptages hivernaux, mais bien de prendre du recul sur l'ensemble des actions engagées, notamment depuis le lancement du plan d'action en 2008 et la forte mobilisation bénévole, partenariale et salariée qui s'en est suivie. En effet, depuis 5 ans, de très nombreuses découvertes ont eu lieu et de nouvelles méthodes ont été développées (capture, pistage, aménagement de sites, conventionnement, annuaire...), permettant des orientations inédites et un montée en puissance des actions en Anjou sur la question des Chiroptères, l'ensemble étant bien évidemment articulé avec le niveau régional. Pourtant, nombre de ces actions reposent sur peu de personnes ou uniquement sur du temps salarié, et il semble d'actualité, en cette fin de plan national d'actions Chiroptères, de réfléchir à la stratégie du réseau si on veut pérenniser au mieux nos populations de chauves-souris, objet premier de nos associations.



Le groupe lors de la réunion
(photo : Yvon Guénescheau)

La bonne vingtaine de bénévoles venus de tout le département a eu l'occasion de débattre de différents thèmes : stratégie et pertinence de la capture, suivi de sites de reproduction, suivi des sites d'hibernation, actions de conservation des sites de reproduction et d'hibernation (annuaire des sites, conventionnement...), implication des bénévoles dans la conservation des sites importants pour les chauves-souris et quelques autres sujets.

Ainsi, même si le chemin à parcourir est important, un lancement de stratégie globale a vu le jour à cette occasion. L'implication confirmée d'un réseau vif et motivé est donc très encourageante pour la suite, même si la question de la coordination de l'ensemble et des outils à mettre à disposition n'a pas de réponse concrète et pérenne à ce jour.

Compte rendu disponible sur demande à benjicristatus@yahoo.fr.

Benjamin Même-Lafond / GCPDL-LPO Anjou

Sarthe

Nouvelle espèce pour la région !

Pendant l'été 2011, l'Office National des Forêts et le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir menait une étude sur les Chauves-souris forestières de la forêt domaniale de Bercé. Un gros volet acoustique dans cette étude a permis de contacter le Murin de Brandt par Guy Le Reste et Laurent Tillon constituant le premier contact de cette espèce en Pays de la Loire. L'étude a également montré que toutes les Chauves-souris présentes en Sarthe utilisent la forêt de Bercé soit pour transiter, chasser et/ou gîter notamment le très rare Rhinolophe euryale.



Pose de bâche
(photo : CPIE Loir et Sarthe)

Les mains dans le guano !

L'automne est propice pour nettoyer les combles utilisées par les Chiroptères. Ainsi deux chantiers ont été organisés pour la colonie de Grands Murins de Marigné-Lailly et celle de Grands Rhinophes et de Murins à oreilles échancrées de Précigné. Le guano ainsi retiré servira comme engrais pour les communes et une bâche a été installée dans chaque bâtiment facilitant le ramassage pour les années futures.

Marek Banasiak



Un bénévole en action
(photo : CPIE Loir et Sarthe)

Articles et notes

Populations de Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* et de Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* en Anjou : évaluation globale des effectifs des colonies de mise-bas et interprétations

Le Murin à oreilles échancrées et le Grand Rhinolophe sont deux espèces qui présentent chez nous de fortes affinités : utilisation de gîtes anthropophiles et troglodytes pour la mise-bas, souvent en colonies mixtes ; exploitation de paysages proches (terrains de chasse, corridors) ; utilisation en commun des grands réseaux souterrains pour l'hibernation ; forte responsabilité ligérienne régionale, et plus localement angevine ; importante valeur patrimoniale de ces deux espèces ...



Colonie de mise-bas

Pour la première fois en 2012, un comptage coordonné de l'ensemble des colonies de mise-bas de Murins à oreilles échancrées et de Grands Rhinolophes a été réalisé en Anjou. Il s'agissait d'une part de faire un état des lieux de cette population considérée comme remarquable au moins au niveau national, et d'autre part de tester la mobilisation du réseau local à une échelle jamais égalée en période de mise-bas. Bien entendu, l'objectif était aussi d'apporter des éléments de réponse à certaines questions sur ces espèces localement.



Bâtiment occupé par une importante colonie de Grands Rhinolophes

Au final, malgré une météo calamiteuse, l'opération est un succès, et des estimations chiffrées de près de 2 000 femelles de Grand Rhinolophe et 6 500 de Murin à oreilles échancrées sont établies. Néanmoins, ce sont aussi beaucoup de nombreuses nouvelles questions et perspectives qui ont émergé de ce suivi.

Plusieurs constats ont précédé à cet état des lieux :

- l'Anjou, et en particulier par le secteur proche de la Loire à l'ouest d'Angers, regroupe des effectifs conséquents, tant en nombre d'individus (femelles) qu'en nombre de gîtes de mise-bas identifiés (Sarrey, 2011) ;
- certains des sites sont suivis d'assez longue date (Savennières, Beaupréau, Montjean), mais des fluctuations interannuelles voire à quelques jours d'écart restent inexplicables, rendant les résultats d'une bonne partie des suivis ininterprétables ;
- les 3 sessions de radiopistage de Murins à oreilles échancrées à Savennières en 2010 et 2011 ont mis en évidence d'une part un fonctionnement en réseau de sites avec des échanges importants entre colonies, et d'autre part l'existence d'un important réseau de sites concerné par ces espèces en Anjou en contexte « proximité de la Loire à l'ouest d'Angers » (au moins 7 communes attenantes ayant chacune leur colonie de reproduction mixte, complétées par d'autres communes peu éloignées ou par quelques colonies monospécifiques de Grands Rhinolophes).

Méthode

Synchroniser la période des comptages des populations connectées.

Pour décompter ces sites, une fenêtre du calendrier a tout d'abord été définie. Le créneau du 15 au 25 juin a été choisi car, en principe, les femelles sont en place et aucun jeune n'est volant pour ces espèces. Le but était, dans la mesure du possible, de décompter le maximum de sites sur cette période, en effectuant même des comptages sur le pas de temps le plus court (voire le même jour) des sites connus ou supposés d'échange entre colonies, ou *a fortiori* géographiquement proches.

Priorités aux colonies les plus peuplées et à celles proches de la Loire

Dans la mesure où 34 sites étaient connus, répartis sur l'ensemble du département, des priorités ont été données :

- l'ensemble des sites ligériens situés à l'ouest d'Angers, quelle que soit leur taille et la date de la dernière visite, soit 11 nurseries ;
- les sites importants connus avant 2012 et dont l'existence était avérée les dernières années et avec des effectifs importants (env. >100 femelles) ou présentant des facilités de suivi (bénévole déjà en place, comptage aisé...), soit 11 sites.

En complément, les sites découverts en 2012 ont été ajoutés, qu'ils soient avérés pour la reproduction ou fortement suspectés. De même, les « petits » sites isolés ou non revisités de longue date ont été intégrés à la liste. L'ensemble de ces deux catégories a rejoint l'inventaire des sites « optionnels », sites pour lesquels le protocole a été considéré plus souple faute de moyens humains disponibles (les découvertes 2012 n'ont par exemple pas fait l'objet d'une nouvelle visite aux dates prévues). Néanmoins, ces sites se trouvant isolés des sites Loire ou des autres sites prévus, les données ont été considérées comme indépendantes.

Référent et méthode de comptage adaptée

Sur chaque site, un référent a été désigné, à charge pour lui de programmer

la date de son comptage dans le créneau prévu, de mobiliser les bénévoles nécessaires et d'obtenir les accords d'accès des propriétaires. Afin de prioriser la visite d'un maximum de sites, un seul passage par nurserie a été préconisé, les décomptes portant *in fine* uniquement sur une estimation du nombre de femelles, unité de base d'évaluation de la population.

Selon les sites, une méthode de comptage a été définie :

- dénombrement en sortie de gîte pour les colonies peuplées et accessibles ;

- photographie de la « grappe » et comptage sur cliché pour d'autres ;



- estimation à vue lors d'un passage pour les plus petites et/ou isolées.

Comptage sur photo d'une colonie troglodyte impossible à dénombrer en sortie de gîte

Résultats

Une mobilisation réussie pour un effectif remarquable et des données inédites :

Malgré un printemps déjà bien occupé et des conditions climatiques exécrables influant très probablement sur les résultats, les sites ont pu être estimés. Globalement, la période a été bien respectée avec même plusieurs décomptes simultanés sur des sites majeurs et proches, en particulier en bordure de Loire. La plupart des sites ont été comptabilisés, en particulier la totalité des plus importants, montrant l'investissement des bénévoles (voir liste à la fin).

Ainsi, dans le détail, ont fait l'objet d'un décompte :

- 10 des 11 colonies « Loire » (la manquante étant une petite colonie ancienne) ;

- les 11 colonies importantes connues avant 2012 ;

- 7 des 12 sites « optionnels ».



Bâti accueillant une colonie mixte en contexte ligérien

Le tableau 1 présente les résultats bruts. Les effectifs y sont conséquents avec quelques 1 802 femelles de Grands Rhinolophes et 4 809 femelles de Murin à oreilles échancrées décomptées sur 28 des 34 sites référencés.

	Colonies visitées	Colonies désertées ou quasi désertées	Grand Rhinolophe (femelles)		Murin à oreilles échancrées (femelles)	
			Effectifs comptés	Moyenne par site	Effectifs comptés	Moyenne par site
Sites Loire à l'ouest d'Angers	10/11	3	519	74	2 377	396
Sites importants hors Loire	11/11	3	1 202	150	1 695	282
Sites optionnels	7/12	7	81	27	737	246
Total	28/34	6	1 802	99	4 809	320

Tableau 1 : résultats bruts des comptages des colonies

On constate un déséquilibre spécifique des populations en nombre de femelles entre le secteur Loire à l'ouest d'Angers et les secteurs importants hors Loire. En effet, à nombre égal de sites, le secteur Loire semble nettement plus favorable au Murin à oreilles échancrées qu'au Grand Rhinolophe, dont les principaux effectifs semblent davantage cantonné dans le tiers Est du département ou « Anjou Blanc » en référence au substrat principalement calcaire.

La moyenne par site est élevée avec une centaine de grands rhinolophes et plus de 300 murins à oreilles échancrées, mais masque en réalité des écarts énormes :

- les plus petites colonies sont de quelques femelles pour les deux espèces ;
- les plus importantes de plus de 450 pour les Grands Rhinolophes (record départemental voire régional) et plus de 800 pour les Murins à oreilles échancrées (le record régional était de 930 sur un autre site angevin en 2010).

Les tableaux 2 et 3 présentent la répartition par classe de taille de colonies et montre la grande variété des cas de figure.

	1 à 10	11 à 25	26 à 100	101 à 250	251 à 500
Colonies Loire à l'ouest d'Angers	3	2	3	2	0
Autres colonies	3	4	3	2	2
Effectifs cumulés (femelles)	24	133	366	498	781

Tableau 2 : classes d'effectifs des colonies de Grands Rhinolophes (femelles)

	1 à 10	11 à 100	101 à 250	251 à 500	501 à 1 000
Colonies Loire à l'ouest d'Angers	0	1	1	3	1
Autres colonies	2	0	5	3	1
Effectifs cumulés (femelles)	9	70	1 108	2 099	1 523

Tableau 3 : classes d'effectifs des colonies de Murin à oreilles échancrées (femelles)

Autre résultat, au moins 18 des 34 colonies sont considérées mixtes (Grand Rhinolophe et Murin à oreilles échancrées sur le même site), même si certains sites hébergent les deux colonies plus ou moins dans des espaces différents. À noter également que les plus importantes colonies de Grands Rhinolophes sont mixtes avec le Murin à oreilles échancrées, l'inverse semblant moins systématique. On assiste même à l'apparition des murins à oreilles échancrées sur certaines colonies de Grands Rhinolophes auparavant monospécifiques.

D'autre part, 6 sites sont situés en souterrain : 3 colonies mixtes, et 2 autres dont la mise-bas reste à confirmer pour des groupes monospécifiques de Grands Rhinolophes.

Parmi les 28 colonies suivies, au moins 6 étaient absentes ou à des niveaux tellement faibles qu'elles sont considérées délocalisées, soit plus d'une sur 5, sans parler de l'éclatement de certains sites comme Savennières !



Des grands rhinolophes sur site de mise-bas

Discussion : estimation des effectifs départementaux et autres interprétations

Estimation des effectifs

Tant sur la base des variations d'effectifs importantes connues sur certains sites, que des effectifs par site des 5 dernières années, une estimation assez précise peut être avancée dans le tableau 2. L'ensemble des

effectifs manquants a été estimé lorsqu'un report sur un autre site déjà comptabilisé ne s'était manifestement pas fait (site trop éloigné, comptage simultané...). Cette estimation est certainement à minima puisqu'elle ne tient pas compte des colonies délocalisées (Chemillé, Jarzé...) dont l'existence actuelle n'est plus avérée, même si elle est probable.

	Grand Rhinolophe (femelles)		Murin à oreilles échanrées (femelles)	
	Effectifs comptés	Manquants estimés	Effectifs comptés	Manquant estimés
Colonies Loire à l'ouest d'Angers	519	100	2 377	550
Autres colonies	1 283	150	2 432	1 200
Total	1 802	200 à 300*	4 809	1 400 à 2 100*
Total estimé	1 980 à 2 080		6 070 à 6 900	

*estimation réalisée à partir du cumul des manquants estimés +/- 20%, probablement sous-évaluée pour les Murins à oreilles échanrées

Tableau 4 : estimation départementale des effectifs minimum

Grand Rhinolophe

On arrive à une estimation de 2 000 à 2 100 femelles de grands rhinolophes pour le Maine-et-Loire. Cette approximation semble assez fine et fiable au regard des sites actuellement connus et doit donc certainement évoluer autour de 2 000 femelles présentes sur les gîtes de mise bas.

Murin à oreilles échanrées

Les effectifs estimés sont compris entre 6 070 et 6 900 femelles pour l'Anjou. Vu les oscillations d'effectifs par site, en particulier cette année, et certaines importantes colonies assez récentes encore non relocalisées (Chemillé, Jarzé...), il est probable que l'on se situe autour de la fourchette haute de l'estimation, voire au-delà. En outre, les fluctuations interannuelles

qui ont été probablement sous-estimées ici, mais aussi la tendance à l'augmentation de l'espèce constatée un peu partout, et à ses déplacements massifs d'un gîte à l'autre, incitent également à une estimation élevée. Il est donc probable que les effectifs angevins soient situés au moins autour de 6 500 femelles en période de mise-bas.

Un niveau de connaissance des sites à compléter en été mais aussi en hiver...

Il ne fait désormais nul doute du fonctionnement estival en réseau de sites de nos populations de Grand Rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées. Certains des gîtes de report sont désormais connus mais la plupart des sites satellites de mise-bas restent à trouver.

En complément, ce décompte estival a conforté l'importance remarquable des populations angevines, tant en période hivernale qu'en période de mise-bas. Cela laisse supposer des déplacements à faible distance entre ces deux phases du cycle biologique, et donc une méconnaissance partielle concernant également les sites d'hivernation. À titre d'illustration, il suffit de comparer les 4 000 à 4 500 murins à oreilles échancrées (supposés femelles, mâles et jeunes confondus) en hiver aux quelques 6500 femelles en été pour constater qu'il manque beaucoup de monde... Pour les grands rhinolophes, les chiffres semblent correspondre mais là c'est la localisation particulièrement éloignée des noyaux de sites d'hiver et d'été qui pose problème pour une espèce à si faible rayon d'action...

D'autre part, plusieurs sites indépendants des réseaux connus restent à retrouver (Chemillé, Jarzé) et de forts soupçons pèsent sur plusieurs secteurs (femelles allaitantes capturées, site d'hivernation peuplé sans colonie proche connue...). De même, rien n'explique à ce jour l'absence de colonies à proximité de la Loire à l'est d'Angers, alors que tout semble s'y prêter.

Une mobilisation réussie pour un comptage standardisé à conforter

La mobilisation du réseau a été conséquente avec près de 35 bénévoles dont 14 référents de site. Néanmoins, cette dynamique va nécessiter un ancrage, et certains secteurs risquent de poser problème à terme (Segréen, Baugeois).

La période choisie semble avoir été un peu précoce avec des arrivées tardives sur les sites de mise-bas. Même si cette analyse est à pondérer avec les conditions climatiques particulières de 2012 (printemps frais et pluvieux), un léger décalage semble opportun. La période du 25 juin au 10 juillet serait donc à privilégier, en préférant débiter par les sites où un comptage à vue ou sur photo est nécessaire, et poursuivre par les sorties de gîte afin de limiter le risque potentiel de surestimation lié aux naissances dans les essaims photographiés.

Quels secteurs favoris pour le Murin à oreilles échancrées et les Grand Rhinolophe en Anjou ?

Les colonies de ces deux espèces sont réparties sur l'ensemble de l'Anjou, même si le Baugeois et le secteur Loire à l'ouest ressortent largement (figure 1).

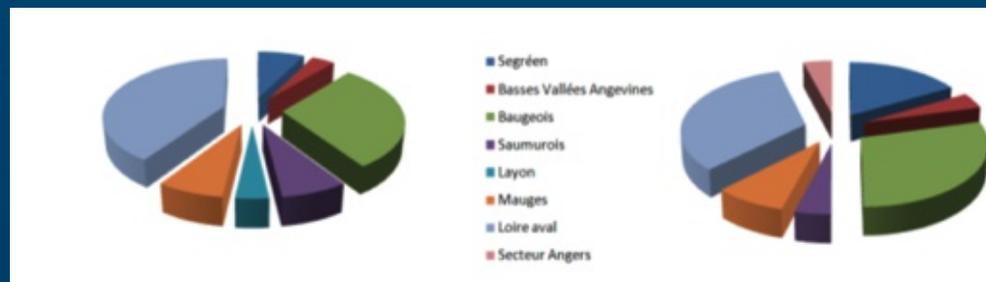


Figure 1 : répartition départementale des colonies de Grands Rhinolophes (à gauche) et de Murins à oreilles échancrées (à droite)

En regardant la répartition asymétrique des deux espèces en moyenne de femelles par nurserie entre la Loire et les autres secteurs (Tableau 1), on peut avancer plusieurs explications :

- d'une part, le paysage de l'Est angevin est davantage forestier et criblé de souterrains, éléments probablement "clef" pour le Grand Rhinolophe à rayon d'action considéré nettement plus faible que le Murin à oreilles échancrées. À l'inverse pour le secteur Loire, ce paramètre révélerait la dégradation des paysages bocagers et la fragmentation des milieux qui influencerait négativement davantage sur le Grand Rhinolophe en contexte "Loire", plus exigeant et certainement moins adaptable en matière de connectivité et de territoire de chasse que le Murin à oreilles échancrées.

Ces éléments sont confortés par la baisse drastique des quelques effectifs suivis de longue date du secteur Loire (Savennières, Montjean ont perdu quelques 50 % de leurs grands rhinolophes en un peu plus de 10 ans) et par les radiopistages qui ont montré un usage massif des stabulations et des ripisylves par le Murin à oreilles échancrées.

- d'autre part, un éclatement de colonies est également envisageable, expliquant lui aussi la diminution des sites majeurs ligériens pour le Grand Rhinolophe. Cet aspect pourrait être à mettre en relation là aussi soit avec les modifications du paysage, soit avec l'augmentation exponentielle des colonies de Murins à oreilles échancrées dans les colonies mixtes, incitant peut-être les Grands Rhinolophes à rechercher de nouveaux gîtes.

Dans les deux cas, l'inquiétante régression locale des colonies ligériennes de Grands Rhinolophes est donc très probablement liée à des modifications du paysage à proximité de la Loire, là où le Murin à oreilles échancrées progresse sur l'ensemble de son aire départementale, même si la Loire semble constituer son optimum biologique.

Une limite majeure : la météo 2012

Le printemps et le début d'été 2012 ont eu la particularité d'être

extrêmes : ensoleillement faible, pluviométrie élevée, températures basses... Cela a très certainement influé sur les chauves-souris, tant du point de vue du succès reproducteur que de leur comportement. Ainsi, nos observations ont montré des installations très tardives, des scissions de colonies et désertions de sites à des niveaux inégalés à ce jour, des niveaux d'activités sur les territoires de chasse très faibles, des mortalités importantes de jeunes...

L'année 2012, si elle a donné des résultats inédits, n'était certainement pas le meilleur choix pour un premier comptage à cette échelle...

Perspectives

Poursuivre et étendre le suivi ?

Lors de la réunion du groupe angevin d'octobre 2012, il a été décidé de tenter de poursuivre annuellement ce suivi des colonies anthropophiles et troglodytes, en priorisant sur les sites en contexte ligérien et les colonies importantes. En effet, au regard de la responsabilité de notre secteur géographique, et des évolutions qui semblent potentiellement rapides, il semble nécessaire de disposer du pendant "estival" aux suivis hivernaux utilisés jusqu'alors pour évaluer l'évolution des populations de ces deux espèces. À ce titre, il s'agit là d'utiliser ces espèces comme indicateurs. Dans ce contexte, il semblerait aussi opportun de compléter ce suivi en étendant la démarche aux départements voisins des Pays de la Loire, voire plus largement (Deux-Sèvres...). En effet, étant donné d'une part le faible nombre de colonies ailleurs (quelques sites par département), et d'autre part la connectivité supposée d'avec certains sites angevins (sud-ouest Sarthe, sud Mayenne), ce suivi affinerait d'autant notre connaissance de l'évolution de ces espèces.



Bâti abritant autrefois une colonie désertée en 2012, mais faisant partie certainement d'un réseau de sites

Définir une colonie de Grands Rhinolophes et de Murins à oreilles échancrées ?

Il est désormais nécessaire de déterminer plus précisément ce que l'on appelle une colonie pour ces espèces : est-ce un site ou un réseau de sites connecté ? À l'image du travail de certaines régions, la Lorraine par exemple, la seconde option semble la plus juste mais notre niveau actuel de connaissance n'est pas suffisant. Dans cet esprit, la recherche et la connaissance du réseau de colonies représente un enjeu central, par exemple en utilisant le radiopistage.

Liste des participants aux comptages :

- 1 « référents sites » : Diane Anxionnat, Loïc Bellion, Pascal Bellion, Sylvie Desgranges, Didier Faux, Bruno Gaudemer, Yvon Guénéscheau, Erwan Guillou, Mickaël Jumeau, Denis Lafage, Benjamin Même-Lafond, Patrice Pailley, Damien Rochier, Emmanuel Séchet.

- et aussi les autres bénévoles : Aurélien Besnard, Nicolas Chénaval, Sylvain Courant, Anna Dellière, Pierre-Alex Dupeyras, Emilie Général, Emmanuel Glémin, Tiphaine Heugas, Bernard Hubert, Mickaël Leroy, Nelly Leroy, Aurélien Menoury, Estelle Ngoh, Léo Parel, Antoine Racine, Nicolas Rochard, Ludovic Thomas, Emilie Vallez et sa cousine

Benjamin Même-Lafond / GCPDL-LPO Anjou

Brève sur une distance digne du Guinness des records vendéen pour un Murin à oreilles échancrées !

Retour sur une soirée de capture

Le 26 mai de l'an 2012, accompagné de plusieurs bénévoles de la LPO Vendée et des Naturalistes Vendéens, mais aussi de la Dame de Paris (qui préfère rester anonyme), nous réalisons une session de capture dans un boisement de feuillus situé au sud de La Roche-sur-Yon. Cette soirée fut réalisée dans le but de capturer une femelle d'une espèce de l'annexe II anthropophile (Grand Murin, Grand Rhinolophe ou Murin à oreilles échancrées) afin de l'équiper d'un émetteur et de trouver sa colonie pour la protéger. Cette action est financée par la région Pays de la Loire, coordonnée par la LPO Pays de la Loire, et réalisée dans le cadre de la déclinaison du plan d'actions chiroptères.

Jeunes naïfs et insoucians que nous sommes, nous espérons capturer une femelle de Grand Rhinolophe. Espèce anthropophage de la deuxième annexe derrière l'habitat dont nous avons capturé et équipé un individu (au péril de notre vie) à quelques centaines de mètres, cinq semaines auparavant. Malheureusement, cette femelle de Grand Rhinolophe (espèce anthropophile du deuxième habitat de l'annexe) avait égaré son émetteur au bout de quelques jours, sans nous mener dans sa colonie (fréquentation de plusieurs granges où elle était accompagnée de quelques autres Grands Rhinolophes). Mieux encore, nous espérons capturer une femelle de Grand Murin (espèce « qui aime bien les hommes, surtout leurs greniers », résidant au 1992, rue de l'habitat, annexe 2, en haut de l'escalier, à droite, prenez une échelle) dont des spécimens avaient été capturés les années précédentes dans ce même boisement.

Fort de ces résultats antérieurs et riches d'espérance, nous étions confiants.

Le soir venu, nous plantâmes filets et cannes à pêches (plutôt l'inverse), installâmes le camp de base, animés par une excitation fébrile, état extatique que seules les soirées de capture peuvent provoquer. Les filets tendus, le peson taré, la règle à butée affûtée, nous étions prêts.

Que croyez-vous qu'il se passât ? À peu près rien comme prévu... Vers 23h30, ce n'est pas Zorro qui est arrivé sans se presser mais MOE. Qu'à cela ne tienne, MOE est aussi une espèce arthropage « qui aime bien les hommes mais encore plus les araignées » au fond à droite prenez une échelle. Aussitôt capturée, aussitôt équipée.

Que le radiopistage commence !

Aussitôt lâchée, la chauve-souris a d'abord repris ses esprits quelques minutes dans le bois, avant de filer plein sud-est. Elle a ensuite été localisée dans un bocage à 2 km de son lieu de capture (chassait-elle ? nous attendait-elle ?) avant de repartir quelques minutes plus tard.

Elle est passée pas très loin du gîte où notre femelle de Grand Rhinolophe avait perdu son émetteur. Avions-nous loupé une éventuelle colonie à proximité ? Non non, elle a continué sur un rythme de croisière en tenant un cap sud-est mais en prenant soin de contourner deux bourgs. Devançait-elle les humains qui ont pour projet de construire des contournantes autour de ces deux petites zones urbaines ?

Quoiqu'il en soit, dix kilomètres plus loin, nous la perdions après une erreur de pilotage. Son dernier cap, toujours sud-est, donnait en direction du bourg de Mareuil-sur-Lay (aussi concerné par un projet de contournante). Bien évidemment nous ne sommes pas partis dans la direction opposée !

La découverte de la colonie

La femelle a été retrouvée quelques minutes plus tard dans une grange du bourg de Mareuil et là, alors que les premières lueurs du jour pointaient, nous avons pu admirer le spectacle des Grands Rhinolophes

entrant eux aussi dans la grange. Nous avons fait coup double, nous avons aussi notre colonie de Grand Rhinolophe !

Après une enquête de voisinage digne des séries policières américaines (spéciale dédicace à l'inspecteur Harry ne renonce jamais), nous avons pu remonter jusqu'au propriétaire que nous avons pu sensibiliser à la présence des chauves-souris. La signature d'une charte entre nos associations et le propriétaire est en cours de préparation.

Le 18 juillet 2012, une soirée de comptage en sortie de gîte, nous a permis de compter 618 murins à oreilles échancrées.

Bien que nous ne sachions pas quelle est la part entre jeunes et adultes, voilà une sacrée colonie !

Et le record dans tout ça ?

La bibliographie généraliste annonce des distances de terrains de chasse relativement proches des colonies de quelques kilomètres, bien que l'espèce soit une particularité dans le sens où ce soit un des rares « petits myotis » à partir chasser si loin.

Dans notre cas, en ligne droite, la distance parcourue par la femelle entre le lieu de capture et la colonie est de 14,6 km ! Voilà qui détonne, John !

Nous avons repris dans le tableau ci-dessous quelques distances maximales mises en évidence entre territoires de chasse et les colonies.

Référence biblio.	Région d'étude	Distance maximale
Flaquer <i>et al.</i> , 2012	Catalogne (Espagne)	6.6 km
Zahn <i>et al.</i> , 2010	Sud de la Bavière (Allemagne)	8.2 km
Huet <i>et al.</i> , 2002	Sud de la Bavière (Allemagne)	10 km
Krull <i>et al.</i> , 1991	Cher (France)	12.5 km
Sarrey & Mème-Lafond, 2011	Maine-et-Loire (France)	16 km

De toute évidence le record est détenu par une chauve-souris angevine (de poitrine). Cela fait deux distances importantes pour les Murins à oreilles échancrées dans la région des Pays de la Loire. Mais pourquoi nos chauves-souris ligériennes vont-elles loin ? Est-ce le fruit du hasard que nous ayons capturé des femelles chassant très loin de chez elles ou existe-t-il réellement des explications à ces longues distances ?

On ne peut que vous inciter à lire la publication de Rainho & Palmeirim (2011) où on trouve un début de réponse mais on ne vous en dira pas plus pour vous inciter à lire des articles sérieux.

Est-ce que le record est homologable ?

Peu importe !

Pour les impénitents du record, nous répondrons juste que si ça se trouve la chauve-souris a été capturée sur le trajet entre deux colonies et que dans ce cas là les distances connues de déplacement par l'espèce sont du même ordre voire supérieure ! De plus, si on calcule la tangente probable à 95% du PCM potentiel qui découle de la photointerprétation de l'image CanalSat, ça fait grand.

En plus, en Maine-et-Loire, c'est eux qu'ont le record...

Dans tous les cas, voilà une nouvelle colonie pour la Vendée qui plus est (normalement) protégée mais la femelle et ses colocatrices devront dans les années futures traverser trois rocade, et les territoires de la plupart d'entre elles subiront les dommages collatéraux à ces routes : les aménagements fonciers, autrefois appelés remembrements).

Notre seul souci sera de faire en sorte que les chauves-souris soient prises en compte dans les futurs projets de construction de route. Souhaitons-nous bon courage car nous savons par expérience qu'en Vendée, l'intégration de la biodiversité dans de tels projets n'est réellement pas à l'ordre du jour. Peu importe la protection de la nature, dans le département, pour se faire réélire, il suffit de construire des routes !

Nous nous sommes fixés comme record de trouver un jour une colonie en Vendée qui ne soit pas menacée par des projets d'artificialisation du territoire.

Étienne Ouvrard & François Varenne

Références bibliographiques

FLAQUER C., PUIG-MONSERRAT X., BURGAS A. & RUSSO D., 2008. Habitat selection by Geoffroy's bats (*Myotis emarginatus*) in a rural Mediterranean landscape : implications for conservation. *Acta Chiropterologica* 10(1) : 61-67.

HUET R., LEMAIRE M., ARTHUR L. & DEL GIUDICE N. 2002: First results in radio-tracking Geoffroy's bats *Myotis emarginatus* in Centre Region, France. *9th European Bat Research Symposium*, Le Havre, France.

KRULL D., SCHUMM A., METZNER W & NEUWEILER G., 1991. Foraging areas and foraging behavior in the notch-eared bat, *Myotis emarginatus* (Vespertilionidae). *Behavioral Ecology and Sociobiology* 28 : 247-253.

RAINHO A. & PALMEIRIM JM, 2011. The Importance of Distance to Resources in the Spatial Modelling of Bat Foraging Habitat. *PLoS ONE* 6(4): e19227. doi:10.1371/journal.pone.0019227.

SARREY D. & MÊME-LAFOND B., 2011. *Recherche de l'habitat de chasse du Murin à oreilles échancrées*. Rapport LPO Anjou & Dreal Pays de la Loire. 71 pages.

ZAHN A., BAUER S., KRINER E. & HOLZHAIDER J., 2010. Foraging habitats of *Myotis emarginatus* in Central Europe. *European Journal of Wildlife Research* 56, 3 : 395-400.

CONVOCAATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

RENDEZ-VOUS :

Samedi 24 novembre 2012, de 9h00 à 12h30
Abbaye de l'Epau, 72530 Yvré l'Evêque (à proximité du Mans)
Salle Gué Bernisson 102 rue de l'Esterel 72000 LE MANS.

Plan : <http://goo.gl/maps/B7krA>

LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GCPDL :

Notre assemblée générale se tiendra, une nouvelle fois, en marge des rencontres naturalistes organisées par la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire, en partenariat avec les Conservatoires Botaniques Nationaux de Brest et du Bassin parisien et le Groupe d'Etudes des Invertébrés Armoricaains.

Nous remercions ces associations de nous accueillir pour la troisième année consécutive, nous permettant d'optimiser notre déplacement et ainsi découvrir d'autres thématiques et actions entreprises sur la région.

IMPORTANT : pour assister aux communications comme pour se restaurer ou loger sur place, vous devez nécessairement vous inscrire à la journée via la plaquette ci-jointe.

Cette assemblée générale permettra de faire le bilan de nos actions pour l'étude, la sensibilisation et la protection des Chiroptères dans la région.

Cette assemblée générale sera pour vous, membres individuels et associatifs du GCPDL qui soutiennent et/ou participent à l'effort, l'occasion de réaliser l'intérêt et la qualité du travail effectué. Nous précisons aussi que l'AG est ouverte à toute personne ou structure qui souhaite prendre connaissance de ce travail.

À 9h00 l'assemblée générale statutaire débutera (rapports moral, d'activités et financier, renouvellement du CA, questions diverses, etc.).

À 11h00, nous aurons le plaisir de suivre une présentation de Christophe RIDEAU qui nous expliquera les principales actions menées par le Groupe Mammalogique Normand.

Ensuite, après un apéro préparé par le conseil d'administration, il sera possible de pique-niquer sur place (pique-nique apporté par vos soins).

Si le Groupe Chiroptères Pays de la Loire est maintenant entré dans une vitesse de croisière, nous comptons sur la participation de tous, pour que le rythme ne s'affaiblisse pas.

Récapitulatif

9h00 AG du Groupe Chiroptères Pays de la Loire

Lieu : Salle Gué Bernisson 102 rue de l'Esterel 72000 LE MANS.
<http://goo.gl/maps/B7krA>

Ouverte à tous mais seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent voter et se présenter au CA

- Accueil, café et renouvellement adhésion

- 09h00 : AG statutaire

- 11h00 : Présentation des principales actions menées par le Groupe Mammalogique Normand - Christophe Rideau

- 12h00 : apéritif

suivi d'un pique-nique apporté par vos soins.

ADHÉSION, PROCURATION & CANDIDATURE :

Conformément aux statuts, seuls les membres à jour de leur cotisation pour l'année 2012 peuvent participer aux votes (bulletin de vote ci-joint).

S'il vous est impossible d'être présent à l'Assemblée générale, faites-vous représenter par un adhérent de votre choix en complétant la procuration ci-dessous.

Adresse électronique : contact@chauvesouris-pdl.org

Adresse postale : Groupe Chiroptères Pays de la Loire, Sauvegarde de l'Anjou, 14 rue Lionnaise. 49100 ANGERS

Adhésion et cotisation

Adhérer consiste à soutenir et participer, en tant qu'individu ou structure, au projet de l'association.

! Je souhaite devenir adhérent du Groupe Chiroptères Pays de la Loire.

! En tant qu'individu – 5 €

NOM : PRÉNOM :

RUE :

CP : COMMUNE :

TEL : E-mail :

! En tant que structure – 30 €

NOM DE LA STRUCTURE :

RUE :

CP : COMMUNE :

TEL : E-mail :

NOM : PRÉNOM :

(Représentant)

Cotiser consiste à apporter sa contribution financière à la vie du Groupe Chiroptères Pays de la Loire.

Adresse : Gérald LARCHER - Les Grandes Corroyes 49170 LA POSSONNIÈRE

Candidature au conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale, l'élection du tiers-sortant du conseil d'administration sera réalisée. Si vous souhaitez vous présenter au poste d'administrateur du Groupe Chiroptères Pays de la Loire, n'hésitez pas à afficher vos motivations en vous présentant, soit par oral si vous êtes présents, soit au préalable par écrit si vous ne pouvez l'être.

Procuration

À adresser au Groupe Chiroptères Pays de la Loire,

Nom : Prénom :

Ne pourra assister à l'Assemblée Générale du Groupe Chiroptères Pays de la Loire du 24 novembre 2012 et donne pouvoir à :

pour intervenir et voter sur toutes les questions mises aux voix.

Signature : (précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir")

Bilan financier (1er novembre 2011 au 31 octobre 2012)

RECETTES :

Adhésions individuelles 46 x 5 = 230

Adhésions associatives 6 x 30 = 180

TOTAL **410 euros**

DÉPENSES :

Assurance MAIF 102,96

Adhésion SFEPM 40

Site Internet OVH.com 38,12

Frais déplacement Marie-Jo 449,52

Pot AG nov. 2011 40,42

Carton de 6 Aubance (cadeau) 39,30

TOTAL **710,32 euros**

SITUATION DE LA TRESORERIE au 31/10/2012 :

Livret bleu 1188,45

Compte chèque 629,22

Le 13/11/2012

Trésorier GCPDL : Gérald Larcher

Ont participé à ce numéro :

Marek Banasiak, Pascal Bellion (Photographie), Claire Chatagnon, Nicolas Chenaval, François Cudennec (dessins), Philippe Defernez (Photographie), Sylvie Desgranges, Aurélien Draperon (maquette), Bruno Gaudemer (mise en page et relecture), Yvon Guénescheau (photographie), Gérald Larcher, Yann Le Bris (photographie), Thomas Le Champion, Benjamin Même-Lafond, Didier Montfort, Étienne Ouvrard (auteur et relecture), Jean-Paul Paillat (relecture), Philippe Proux, David Sarrey (photographie), Patrick Trécul (Photographie), François Varenne, Alexis Viaud (Photographie) ...

NDLR : En l'absence de référence, la photographie est fournie par l'auteur de l'article.

Photo mystère



Photo proposée par Benjamin.
Où a été prise cette photo ?
Un indice, elle a été prise en Anjou.
Solution au prochain numéro

Solution de la photo mystère du précédent numéro : c'était un pénis de Pipistrelle de Nathusius.

Siège social : Sauvegarde de l'Anjou 14 rue Lionnaise
49100 Angers

Courrier électronique : contact@chauvesouris-pdl.org

Site internet : <http://www.chauvesouris-pdl.org>

Adhésion individuelle : 5 euros, bulletin sur le site internet

<http://www.chauvesouris-pdl.org/nous-rejoindre>

Le conseil d'administration est composé de :

Collège individuel :

Étienne Ouvrard : Président, Julien Sudraud : Vice-Président, Marek Banasiak : Secrétaire, Vanessa Lelant : Secrétaire-adjoint, Gérald Larcher : Trésorier, Bruno Gaudemer : Trésorier adjoint

Erwan Guillou, Philippe Proux, Frédéric Touzalin

Benjamin Même-Lafond : Coordinateur régional

Membre d'honneur : Patrice Pailley & Didier Montfort

Collège associatif :

Ligue pour la Protection des Oiseaux LPO Vendée, représentée par François Varenne

Les Naturalistes Vendéens, représentés par Jean-Paul Paillat

Ligue pour la Protection des Oiseaux LPO Anjou, représentée par Gilles Mourgaud

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement CPIE Loire et Mauges, représenté par Loïc Bellion

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, représenté par François Cudennec

Groupe des Naturalistes de Loire-Atlantique GNLA, représenté par Nicolas Chenaval

Mayenne Nature Environnement MNE, représentée par Claire Chatagnon

Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses affluents CORELA, représenté par Denis Lafage.